

Edit'Eau

En ce moment d'accalmie beaucoup plus prometteur, les activités peuvent enfin reprendre normalement.

Dernièrement la 1^{ère} pierre de la maison départementale de la pêche et de la nature a pu être posée. Les travaux ont bien débuté. Cette maison va être, j'en suis sûr, un lieu emblématique et touristique du département. Ce sera, sans aucun doute, un espace incontournable à visiter où seront présentés les milieux aquatiques, dont la faune et la flore, en ayant pour fil conducteur la pratique de la pêche. Les présentations intérieures comme extérieures vont être interactives avec différents niveaux d'approche, afin de s'adresser à tous les publics pratiquants ou non notre loisir.

Cette structure va être une vitrine, un merveilleux outil pour développer, transmettre nos différentes missions : la promotion de notre loisir et la protection des milieux aquatiques. Ce sera également un lieu

de rencontre et d'échange pour tous les pêcheurs et les aappma du département.

L'activité forte de ce mois c'est bien sûr l'ouverture de la pêche au sandre, souhaitons qu'elle soit à la hauteur des espérances des pêcheurs ! Notre département avec le fleuve et ses nombreux barrages, permet une pratique variée de la pêche du carnassier sur de nombreux spots. Un petit rappel: dans le cadre d'une convention entre la ville de St Etienne et les fédérations de la Loire et de la Haute-Loire, les détenteurs d'une carte du département de la Loire, même sans timbre halieutique, peuvent se rendre aussi sur le barrage de la Valette en Haute-Loire, cadre magnifique pour la pratique de notre passion. Donc bonne ouverture à tous ...

Roland CABANE
Président

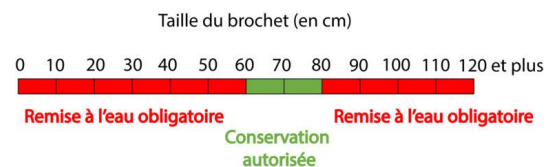


La fédération de pêche vous informe

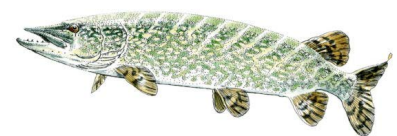
La pêche du brochet est ouverte, celle du sandre arrive... samedi 4 juin 2022

Depuis le samedi 30 avril, la pêche du brochet est ouverte. Ce carnassier est emblématique et recherché par de nombreux pêcheurs. Nous tenons à rappeler quelques nouveautés réglementaires pour la pêche de cette espèce en place depuis cette saison 2022 :

- Parcours de pêche sans tuer, remise à l'eau obligatoire de tous les brochets sur le « plan d'eau de Roanne » (Fleuve Loire dans la traversée de Roanne) ;
- Expérimentation « maille fenêtre » sur le secteur Andrézieux-Bouthéon / Saint Just Saint Rambert / Veauchette / Veauche ;
- Parcours de pêche sans tuer « tous carnassiers » sur le plan d'eau de la Baume à Andrézieux-Bouthéon ;
- Nouveau quota carnassier sur les plans d'eau touristiques : 1 brochet maximum par jour et par pêcheur, avec une taille minimale autorisant la conservation fixée à 60 cm.



Maille fenêtre 60 - 80 cm



Principe de la maille à fenêtre brochet sur le secteur expérimental Andrézieux-Bouthéon / Saint Just Saint Rambert
© FDAAPPMA 42

La fédération de pêche vous informe

La pêche du brochet est ouverte, celle du sandre arrive... samedi 4 juin 2022 (suite)

Concernant le parcours de pêche sans tuer de Roanne et le secteur expérimental d'Andrézieux-Bouthéon / Saint Just Saint Rambert / Veauche / Veauchette, la participation des pêcheurs pour déclarer leurs sorties de pêche est importante car les données permettront d'étudier les effets de ces deux mesures.

Les déclarations de sorties de pêche (y compris les bredouilles)
sont directement possibles en ligne en flashant ce QR code :



Samedi 4 juin 2022, un autre grand moment halieutique, attendu par de nombreux adeptes, se déroulera : l'ouverture de la pêche du sandre. Rappelons les principales règles de pêche de cette espèce :



- Quota de prises en 2^{ème} catégorie et grands lacs intérieurs de Grangent et Villerest (3 carnassiers maxi par jour et par pêcheur, dont 1 brochet maximum. Exemple 3 sandres et 0 brochet ou 2 sandres + 1 brochet)
- Quota de prises en « plans d'eau touristiques » : 2 carnassiers maxi par jour et par pêcheur dont 1 brochet maximum. Exemple : 2 sandres et 0 brochet ou 1 sandre + 1 brochet.
- Taille minimale autorisant la conservation : 50 cm.

Toutes les réglementations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 sont à retrouver sur www.peche42.fr

« INFOS DE DERNIÈRES MINUTES »

Grand lac intérieur de Grangent

Samedi 4 juin 2022, exceptionnellement, la mise à l'eau des bateaux de Saint Victor sur Loire sera inaccessible en raison d'une manifestation (triathlon) organisée. Exceptionnellement, ouverture de la mise à l'eau de Saint Paul en Cornillon et mise à l'eau de Semène également accessible.

Grand lac intérieur de Villerest

Samedi 12 juin 2022 : Triathlon à Villerest. Prudence et respect des zones réservées à l'épreuve.

Merci à tous pour votre compréhension et merci à chacun de respecter ces espaces publics où la bonne cohabitation entre usagers doit être de rigueur sur des espaces suffisamment vastes pour accueillir tous les loisirs.

La fédération de pêche vous informe

Gravière aux Oiseaux

Depuis le samedi 26 mars 2022, la maison de la Gravière Aux Oiseaux (GAO) située à Mably près de Roanne a ré-ouvert ses portes pour l'accueil du public.

Pour la 8^{ème} année consécutive, les deux fédérations départementales des chasseurs et pêcheurs animent le site avec un programme riche et varié. Rappelons que la Gravière Aux Oiseaux est gérée par Roannais Agglomération qui délègue la partie animation du site aux associations précitées.

La maison d'accueil est ouverte tous les après-midis durant les vacances scolaires et jours fériés et les mercredis, samedis et dimanches après-midi en dehors des vacances scolaires.

Notez d'ores et déjà le temps fort de la saison 2022 : la fête de la Gravière se déroulera le dimanche 17 juillet 2022, de 14 à 19h. Une multitude d'animations seront mises en place pour petits et grands. Le moment idéal pour découvrir et profiter du site si vous ne le connaissez pas encore.



/ CONTACT /

graviereauxoiseaux@
gmail.com
ou 04 77 78 54 29

Animations scolaires

Comme chaque année le service développement de la Fédération réalise de nombreuses animations d'éducation à l'environnement auprès du public scolaire. Cette année, nous travaillons avec 5 partenaires : Roannais Agglomération, SYMISOA, Roannaise de l'eau, SIMACoise et la mairie de Lorette.



Différents sujets et problématiques environnementales sont abordés au cours des différents programmes d'animation : continuité écologique, la vie et les habitants de la rivière, pollution et préservation de l'eau...

En augmentation pour l'année scolaire 2021-2022, ce sont 81 demi-journées d'intervention qui sont en cours de réalisation jusqu'à fin juin.

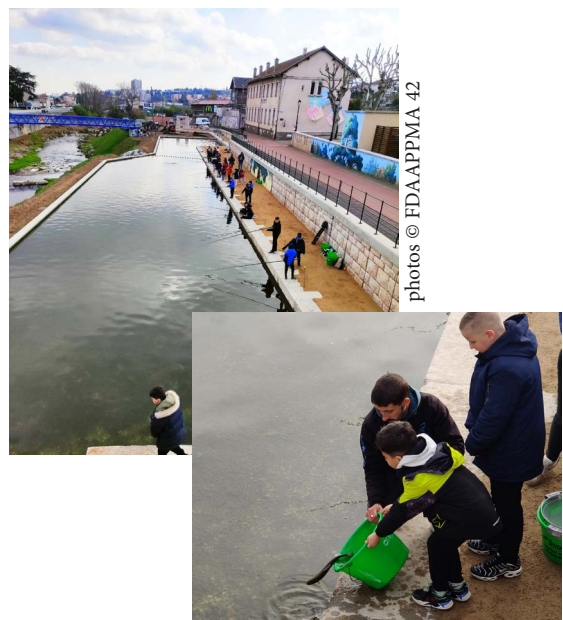
En classe mais aussi sur le terrain la protection des milieux aquatiques est un enjeu important à transmettre aux générations futures.

ZOOM SUR LE NOUVEAU PROJET AVEC LA MAIRIE DE LORETTE

Nouveauté pour 2022, une convention a été signée entre la Fédération de pêche 42 et la mairie de Lorette. 5 classes ont donc bénéficié de 4 demi-journées d'intervention, en classe et sur le terrain, en abordant différents sujets : **cycles de l'eau, la rivière, les poissons d'eau douce, la macrofaune et les problématiques liées aux différentes pollutions.**

Une classe a également bénéficié d'une cinquième intervention pour la mise en place d'un aquarium, outil pédagogique accessible à toutes les classes de l'établissement.

Grâce aux travaux de la mairie afin de réhabiliter le site de l'écluse du canal Zacharie, les enfants ont pu également participer à un empoisonnement et à une initiation à la pêche, pour leur plus grand plaisir !



Area cup : édition 2022 à Noirétable

Originale du Japon puis développée par les Italiens en Europe, l'AREA est une pêche de truites en réservoir et aux leurres. Après les éditions 2019 et 2021, c'est donc pour la troisième édition ligérienne que 19 compétiteurs se sont retrouvés le samedi 9 avril 2022 autour du réservoir de Noirétable pour une manche du championnat national Truite Area.

Le plan d'eau a été découpé en 3 grandes parties, nommées « stades ». Chaque stade contient 7 postes, nommés « rings ». Ceux-ci sont matérialisés au sol grâce à des cordelettes de couleur et identifiés par un panneau affichant le nom du stade et le numéro de poste.

Un poste regroupe 3 compétiteurs : 2 pêcheurs et 1 juge.

Le règlement est pointilleux et axé sur le respect total du poisson : hameçon simple sans ardillon, certains montages interdits (ex : drop-shot), épuisette maille caoutchouc obligatoire, minimum de manipulation des poissons, interdiction de poser le poisson par terre sous peine de disqualification.

CÔTÉ PÊCHE

- 19 participants de 13 à 71 ans venant de Savoie, Rhône, Var, Cantal, Haute-Loire et bien sûr Loire.
- Record des 3 éditions en termes de captures : 166 truites (100% des poissons validés = aucune mortalité)
- 8 poissons de + 50cm validés (poisson + de 50 cm = « big fish » = 2 points)

La Fédération de Pêche de la Loire remercie l'AAPPMA la truite de l'Anzon, son président Alain TREILLE et toute son équipe ainsi que la commune de Noirétable sans oublier « Le comptoir des pêcheurs » (gestionnaire Truite Area Cup) et la société RodHouse, sponsor de la date.

BRAVO au podium

1^{er} : Marvin FOURNIER

2^{eme} : Pierre-Vincent MASSON

3^{eme} : Julien MATHIEU



© FDAAPPMA 42



© FDAAPPMA 42

prochains événement sur www.peche42.fr

Stage ados truites à Pâques

Autre nouveauté pour l'année 2022, les 28 et 29 avril, 5 jeunes ont participé au Stage Ado des vacances de Pâques. Pour rappel la Fédération effectue également depuis 2 ans un autre Stage Ado pour les vacances de Toussaint.

Le thème de ces 2 journées était la découverte de la pêche de la truite Fario en petits et moyens cours d'eau. Pour cette année les ados ont donc pu découvrir le Vizézy, le Lignon du Forez et la Dêôme.

Les animateurs de la Fédération ont encadré et initié les ados lors de la pratique de la pêche aux leurres,

en nympe au fil et aux appâts naturels.

Côté poissons, c'est 24 truites et 1 ombre commun

qui ont été capturés par ces 5 débutants devenus maintenant experts en pêche de la truite.

Bravo à Louis, Noah, Antonin, Olivier et Ethan pour leur concentration, leur sérieux et leur passion pour la pêche ! Continuez comme ça !



© FDAAPMA 42

Résultats sondage pêcheurs

Dans le cadre de l'actualisation de son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL), la Fédération de pêche de la Loire a lancé fin-février un sondage à destination des pêcheurs. L'objectif de cette démarche était de mieux connaître le profil des pêcheurs du département mais aussi et surtout leurs ATTENTES en termes d'offre de pêche.

Cette consultation, indispensable afin de mieux répondre aux besoins de nos adhérents dans les années à venir, vient de prendre fin. Et, le moins que l'on puisse dire, est que cette action semble avoir fait du bruit puisque plus de 1000 réponses ont été obtenues (1024 exactement).

De l'indispensable besoin d'accentuer la garderie et les contrôles, en passant par la nécessité de protéger au mieux nos espèces/milieus ou encore d'améliorer les accès au Fleuve Loire, les propositions et idées ne manquent pas. Nous n'en sommes actuellement qu'au début de l'analyse et vous tiendrons donc informés prochainement, dans les Newsletters suivantes, des résultats obtenus et des grandes étapes à venir pour cette actualisation du nouveau SDDL.

Travaux de continuité écologique et piscicole sur le Rhins au Pont Mordon

Le dérasement du seuil de Pont Mordon sur le Rhins (ROE61673) et la restauration hydromorphologique du Rhins sur les communes de Saint-Cyr de Favières, Notre-Dame-de-Boisset et Parigny doivent être mis en oeuvre dans le courant de l'été 2022 sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de pêche de la Loire.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DES TRAVAUX SONT :

- Démanteler l'ouvrage afin de restaurer la continuité écologique et restaurer activement le profil en long du cours d'eau ;
- Restaurer/maintenir la qualité écologique du lit et des berges à l'issue des travaux (notamment via l'éradication des massifs de renouée du Japon présents sur site au droit des zones de terrassement) ;
- Maintenir les usages en amont notamment ;
- Pérenniser la stabilité du pied de berge de la voie SNCF sur ≈ 180 ml dont la protection actuelle (en mauvais état) pourrait être déstabilisée par le rééquilibrage du profil de la rivière ;
- Maintenir un point pour l'abreuvement du bétail et mettre en défens les berges aménagées.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le bureau d'études CESAME. Le financement est essentiellement apporté par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et aussi par la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de notre convention de partenariat et d'objectifs ou CPO pour un montant estimatif des travaux porté à près de 320 000 €.



Quoi de neuf dans ma fédé ?

Cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre de la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature

Samedi 07 mai a eu lieu la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre de la Maison départementale de la pêche et de la nature.

Celle-ci s'est déroulée en présence de nombreux élus représentants les structures partenaires de la Fédération (Région, Département, Loire Forez Agglomération, Commune de St Just St Rambert) ainsi que les AAPPMA du département et notre association régionale.

Cette cérémonie a été l'occasion de présenter l'architecture du futur bâtiment qui abritera notamment les locaux de la fédération et l'espace accueil du public. Ce projet comporte la rénovation d'une ancienne ferme forezienne, et la création d'une extension.

L'ensemble du projet est résolument tourné sur le respect du site de l'Etang David au sein duquel il s'inscrit, site classé Espace naturel sensible et

Natura2000.

L'espace d'accueil du public présentera une muséographie tournée vers la découverte de la pratique de la pêche sur le département et la protection des milieux aquatiques.

Ainsi, les visiteurs découvriront chaque milieu aquatique du département, les pratiques de pêche qui y sont associées, et les actions de protection et de gestion qui sont mises en place sur chacun, de manière immersive, ludique et adaptée à chaque niveau de connaissance ou de pratique de pêche.

Enfin, dans le but de lier la Maison départementale de la pêche et de la nature au site de l'Etang David, des applications numériques et jeux type Escape Game seront proposées et permettront aux visiteurs de la MDPN de poursuivre leur expérience de découverte et d'apprentissage en parcourant ce site naturel exceptionnel en famille, ou entre amis.

LES FINANCEURS DU PROJET



Le nouveau Conseil d'Administration de la FDAAPPMA 42



Le vendredi 1^{er} avril a eu lieu le 1^{er} conseil d'administration de la nouvelle mandature au sein de la Fédération de pêche de la Loire :

Président, Roland CABANE ; Bernard RIEUX, 1^{er} Vice président ; Maurice AURAY, Vice président secteur nord ; Roland BERAUD, Vice président secteur centre ; Fabrice FRANCON, Vice président secteur sud ; Michaël WYWIAL, Trésorier ; Alain GUILLERMET, Secrétaire ; Franck LYONNE, Trésorier adjoint ; Pascal BARLET, Secrétaire adjoint et les administrateur Daniel BOULON, Patrick DUPIRE, Christian LACOMBE, Jean-Louis MOREL, Frédéric ROESCH, Patrick SINGUET, Guy VIART.

Le nouveau Conseil d'Administration de la FDAAPPMA 42 (suite)

Ce conseil d'administration a notamment été l'occasion pour chacun de se positionner sur les différents groupes de travail et commissions qui seront chargées avec les salariés référents de conduire des actions et réflexions sur différentes thématiques avec la création de 12 commissions et 7 groupes de travail.

LES 12 COMMISSIONS

- Commission environnement
- Commission communication
- Commission élargie de la garderie
- Commission actions pédagogiques
- Commission des finances et gestion des biens meubles et immeubles
- Commission des pêcheurs aux engins et filets
- Commission soutien des effectifs piscicoles (empoissonnement)
- Commission contentieux et affaires en justice
- Commission des associations de pêche spécialisée
- Commission élargie pour le suivi de la vente des cartes de pêche par Internet
- Commission élargie pour le suivi du SDDL et du PDPG
- Commission d'attribution du fonds mutualisé de Dotation

LES 7 GROUPES DE TRAVAIL

- Coordination pôle de pêche Loire Forézienne et Roannaise
- Gestion plans d'eau
- Projet concerté Lacs intérieurs
- Suivi du dossier de la Maison départementale de la pêche et de la nature
- Comptabilité analytique
- Aménagement de la réglementation
- Gestion des plans d'eaux fédéraux

+ d'infos sur www.peche42.fr

Agenda

Samedi
04/06

Ouverture pêche
du sandre



Samedi
18/06

Déstockage pêche aux appâts
réservoir d'Usson en Forez : 15 € les
4 grosses truites
Vente des tickets à partir de 7h,
début de la pêche 8h.

Samedi
17/07

Fête de la Gravière aux Oiseaux
de 14h à 19h
à Mably

samedi
11/06

Déstockage pêche aux appâts
réservoir de Noirétable : 15 € les
4 grosses truites.
Vente des tickets à partir de 7h,
début de la pêche 8h.

Rédaction et photos :
Fédération de pêche de la Loire

avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Conception :
ARPARA
Association Régionale de Pêche Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle / Tous droits réservés